Mode d’emploi original

Coin d’abattage télécommandé

TR240 / TR300

avec radio-télécommande TRC

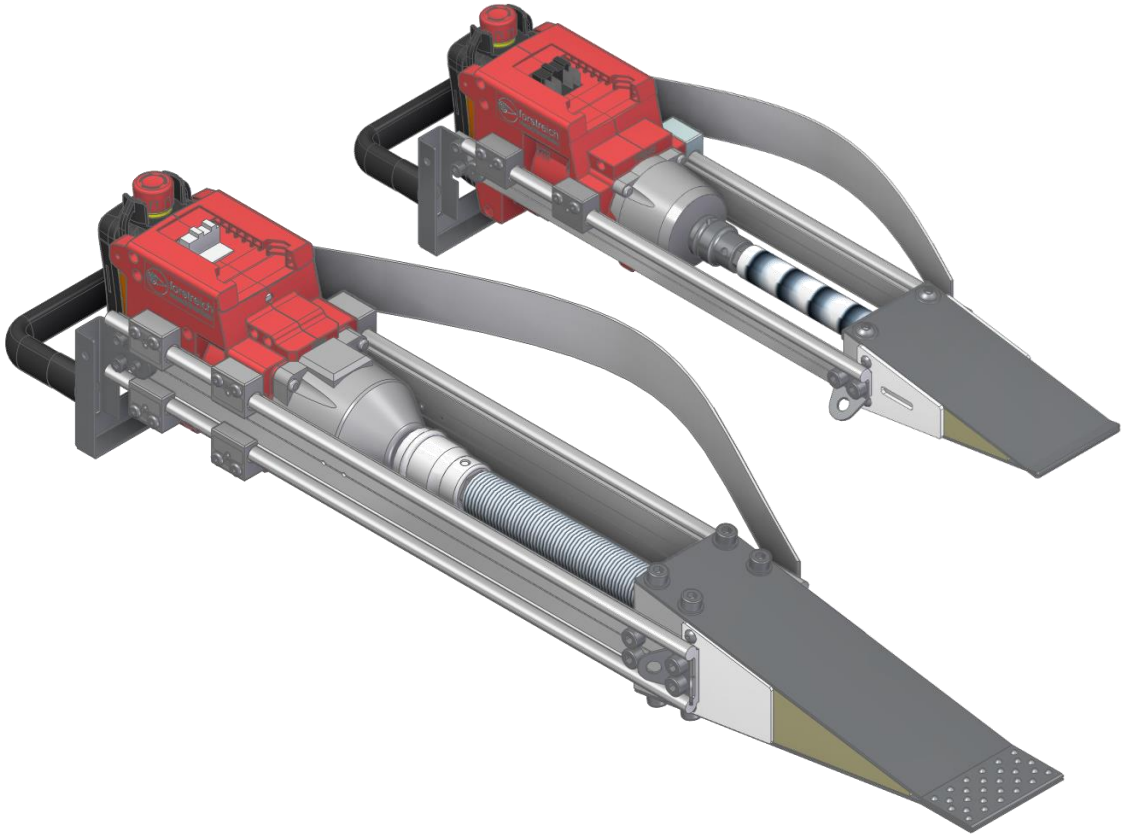

Forstreich GmbH • Schwarzwaldstraße 314 • 79117 Freiburg

Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300 avec radio-télécommande TRC

forstreich maschinenbau

Sommaire

1 À propos de ce mode d'emploi 3
1.1 Validité 3
1.2 Présentation des avertissements 3
1.3 Autres symboles dans ce mode d'emploi 4
2 Consignes de sécurité 5
2.1 Utilisation conforme 6
2.2 Utilisation non conforme, limites d'utilisation 7
2.3 Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible 8
2.4 Qualification du personnel 8
2.5 Points à observer 9
2.6 Comportement en cas d'urgence 10
3 Données techniques 11
3.1 Télécommande TRC 11
3.2 Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300 12
4 Structure et fonctionnement 13
4.1 Modes de fonctionnement du système global 13
4.2 Télécommande TRC 13
4.3 Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300 19
5 Commande 23
5.1 Mise en service initiale 23
5.2 Avant chaque utilisation 24
5.3 Transport sur le lieu d'utilisation 25
5.4 Évaluer l'arbre et préparer le poste de travail 25
5.5 Préparer l'arbre 26
5.6 Utiliser la technique d'abattage sécurisée 27
5.7 Insérer le coin d'abattage télécommandé 29
5.8 Placer la protection antichute 30
5.9 Découper la bande d'appui 31
5.10 Chemin de repli sûr 32
5.11 Abattre l'arbre 32
5.12 Repositionner le coin d'abattage télécommandé 32
5.13 Après l'abattage, préparation en vue d'une utilisation ultérieure 33
6 Entretien 34
6.1 Contrôle 34
6.2 Nettoyage 34
6.3 Lubrification 34
6.4 Télécommande 35
6.5 Contrôle de fonctionnement 35
6.6 Batterie 35
6.7 Conseils et astuces 35
6.8 Liste de contrôles 35
7 Défauts et solutions 36
7.1 Changer les piles 37
7.2 Réinitialisation après un défaut ou arrêt d'urgence 37

8 Stockage 38
9 Mise au rebut 38
10 Accessoires et pièces de rechange 39
11 Garantie 43
12 Service après-vente 43
13 Déclaration de conformité CE 44

1 À propos de ce mode d’emploi

1.1 Validité

Le présent mode d’emploi concerne les coins d’abattage télécommandés TR240 et TR300 avec télécommande TRC – désignés ci-après coin d’abattage télécommandé.
Il s’adresse aux spécialistes de la sylviculture et aux propriétaires forestiers privés.
Il contient des informations importantes pour transporter, commander, utiliser et entretenir les coins d’abattage télécommandés sans danger et correctement et d’éliminer soi-même les défauts simples.

1.2 Présentation des avertissements

Symbole	**Signification**
 Mot de signalement	Avertissement d'un danger pour la santé, pour la vie ou pour les biens matériels !

Les mots de signalement ont la signification suivante :

Mot de signalement	**Signification**
DANGER !	Signale un danger qui entraînera la mort ou des blessures graves si le danger n’est pas évité.
AVERTISSEMENT !	Signale un danger qui peut entraîner la mort ou des blessures graves si le danger n’est pas évité.
PRUDENCE !	Signale un danger qui peut entraîner des blessures légères à modérées si le danger n’est pas évité.
ATTENTION !	Signale des dommages matériels possibles. L’environnement, les biens matériels ou l’installation elle-même peuvent subir des dommages si le danger n’est pas évité.

1.3 Autres symboles dans ce mode d'emploi

Symbole	Signification
	Lire le mode d'emploi – Lisez et observez strictement le présent mode d'emploi avant la première utilisation !
	Porter un casque forestier – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil, portez un casque de protection avec une protection pour l'audition et le visage !
	Porter des gants de protection – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil, portez des gants de protection appropriés !
	Porter des chaussures de sécurité – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil pour les travaux forestiers, portez des chaussures de sécurité appropriées avec protection anti-coupures et embout métallique !
	Porter une tenue de protection – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil, portez un pantalon anti-coupures et une tenue forestière près du corps, autorisés pour les travaux forestiers, dans une couleur d'avertissement !
	Consignes relatives à la mise au rebut
	Risque de blessures des mains – Ne saisissez pas la broche qui tourne ou les pièces mobiles. L'appareil doit, hormis pour précontraindre, toujours être commandé en maintenant une distance de sécurité.

2 Consignes de sécurité

Attention : *Il existe un risque de blessures ou de dommages graves si vous n'observez pas les consignes de sécurité et avertissements suivants dans ce mode d'emploi.*

Les coins d'abattage télécommandés TR240 et TR300 avec télécommande TRC ont été fabriqués selon les règles généralement reconnues de la technique. Il existe malgré tout un risque de blessures ou de dommages si vous n'observez pas les consignes de sécurité et avertissements suivants dans ce mode d'emploi.

- Lisez attentivement et entièrement le présent mode d'emploi avant d'utiliser le coin d'abattage télécommandé.
- Conservez le mode d'emploi dans un endroit protégé et accessible et dans un état lisible.
- Assurez-vous que le mode d'emploi est accessible à tout moment pour tous les utilisateurs.
- Transmettez les coins d'abattage télécommandés uniquement avec le présent mode d'emploi à des tiers.
- Les personnes qui utilisent le coin d'abattage télécommandé, doivent disposer de connaissances spécialisées appropriées et d'une expérience suffisante dans la récolte du bois motorisée/manuelle. Les directives en vigueur en matière de sécurité au travail doivent être observées.
- Lors des travaux avec la tronçonneuse et le coin d'abattage télécommandé, portez toujours l'équipement de protection individuelle pour les travaux forestiers :

Porter un casque forestier – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil, portez un casque de protection avec une protection pour l'audition et le visage !

Porter des gants de protection – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet eil, portez des gants de protection appropriés !

Porter des chaussures de sécurité – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil pour les travaux forestiers, portez des chaussures de sécurité appropriées avec protection anti-coupures et embout métallique !

Porter une tenue de protection – Lors des travaux forestiers et de l'utilisation de cet appareil, portez un pantalon anti-coupures et une surtenue forestière près du corps, autorisés pour les travaux forestiers, dans une couleur d'avertissement !

- L'opérateur doit disposer des capacités mentales et physiques nécessaires pour effectuer des travaux forestiers dangereux et ne doit pas être sous l'emprise d'alcool ou de médicaments.
- Utilisez le coin d'abattage télécommandé uniquement s'il est en parfait état technique.
- Utilisez uniquement des accessoires et pièces de rechange d'origine.
- Lors de la survenue de défauts et manquements pouvant altérer la sécurité, l'appareil doit être immédiatement arrêté et réparé par un spécialiste.
- Avant de démarrer la télécommande, assurez-vous que personne ne peut être mis en danger pendant le fonctionnement et n'est touché par une autre personne.

Indépendamment des consignes indiquées dans ce mode d'emploi, les dispositions nationales applicables en matière de protection du travail et de la santé s'appliquent.

Danger : *Danger en cas de déclenchement intempestif des fonctions ou en cas de mise en service involontaire. Éteignez toujours la télécommande pendant les pauses et à la fin du travail avec le bouton d'arrêt d'urgence.*

Danger : *Danger lié à la chute d'arbres. Tenez-vous toujours dans un chemin de repli sûr lors de l'abattage.*

Danger : Lorsque l'arbre commence à tomber, ne tirez pas le coin du trait d'abattage. Approchez-vous uniquement de celle-ci lorsque l'arbre a été abattu en toute sécurité.

2.1 Utilisation conforme

Le coin d'abattage télécommandé est une aide à l'abattage technique que vous pouvez utiliser exclusivement dans la récolte du bois en remplacement de l'utilisation classique de coins. Il est entraîné par une visseuse et peut être actionné par une radio-télécommande. Ceci a le grand avantage de garantir une sécurité accrue lors de l'abattage des arbres : L'opérateur peut, comme lors de l'abattage assisté par un treuil, abattre l'arbre à partir du chemin de recul de sécurité avec la télécommande.

Attention : *Les coins d'abattage télécommandés ne se substituent pas un treuil à câble ou à un palan !*

Le coin d'abattage télécommandé ne doit pas être utilisé :

- pour les arbres fortement penchés latéralement ou à l'opposé de la chute,
- pour les arbres pour lesquels la sciure, l'entaille d'abattage et/ou les traits d'abattage montrent que le bois n'est plus résistant au point d'insertion du coin d'abattage et de la charnière en raison d'une attaque fongique ou de pourriture et la force appliquée par le coin d'abattage télécommandé serait limitée.
- Lorsque le bois n'est plus porteur ou stable aux endroits précédemment indiqués, le coin d'abattage télécommandé ne doit pas être utilisé sans mesures de protection supplémentaires (p. ex. utilisation d'un treuil à câble ou palan).

Danger : Le coin d'abattage télécommandé ne se substitue pas un treuil à câble ou à un palan !

Le coin d'abattage télécommandé est homologué pour une utilisation en sylviculture. Ses limites de performance doivent être observées et respectées (voir « Caractéristiques techniques »).

Utilisez uniquement cet appareil si vous pensez que cet arbre pourrait également être calé avec des coins classiques. Pendant l'abattage, observez toujours le coin d'abattage pour vérifier qu'il se trouve dans la coupe de scie.
L'utilisation conforme inclut également d'avoir lu et compris le présent mode d'emploi et notamment le chapitre 2.4.

2.2 Utilisation non conforme, limites d'utilisation

Toute utilisation non conforme est interdite. On parle d'utilisation non conforme, lorsque vous

- transformez, modifiez ou utilisez le coin d'abattage télécommandé, de manière différente à ce qui est décrit au chapitre « Utilisation conforme »
- l'utilisez dans des conditions de fonctionnement qui diffèrent de celles décrites dans ce mode d'emploi
- négligez la diligence nécessaire avant et pendant l'utilisation
- utilisez le coin d'abattage télécommandé sans observer les directives en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents
- confiez l'utilisation du coin d'abattage télécommandé à du personnel non autorisé / non qualifié

Tous les droits à la garantie disparaissent en cas d'utilisation non conforme du coin d'abattage télécommandé.
Le fabricant n'est pas responsable des dommages du coin d'abattage télécommandé et des blessures résultant d'une utilisation non conforme.

Limites d'utilisation

Info : *En cas de forte chaleur (+50 °C) ou de froid extrême (-20 °C), la batterie peut s'arrêter de fonctionner. La batterie peut alors être « réveillée » sur le chargeur ou en appuyant sur le bouton d'affichage.*

Info : *Le groupe moteur doit être manipulé avec soin lors d'une utilisation extérieure. Il doit ainsi être protégé le plus possible contre les chocs ou coups importants et ne pas être utilisé en cas de forte pluie ou être laissé dans la neige.*

2.3 Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible

Par utilisation incorrecte raisonnablement prévisible, on entend les applications qui ne respectent pas ce mode d'emploi ou qui résultent d'un comportement humain facilement prévisible.

2.4 Qualification du personnel

Le coin d'abattage télécommandé doit uniquement être utilisé et entretenu par des personnes qui, à l'aide de ce mode d'emploi, se sont familiarisées avec son utilisation et les dangers ainsi associés, et disposent des connaissances spécialisées nécessaires. Les personnes qui utilisent et entretiennent le coin d'abattage télécommandé, doivent disposer des qualifications suivantes :

- une formation en sylviculture et des connaissances de base en technique d'abattage et méthode de récolte du bois;
- connaissances des premiers secours,
- une attestation de compétence concernant la manipulation d'une tronçonneuse.

Les personnes qui utilisent ou entretiennent le coin d'abattage télécommandé et effectuent l'abattage, ne doivent pas être sous l'influence d'alcool, de drogues ou de médicaments pouvant influencer leur capacité de réaction.
Les personnes de moins de 18 ans ne doivent pas effectuer l'abattage ou utiliser le coin d'abattage télécommandé.
Il est cependant autorisé de confier ces activités à des personnes âgées de plus de 15 ans conformément à la loi sur la protection du travail des jeunes (JArbSchG) si cela est nécessaire pour atteindre un objectif de formation et si la sécurité est garantie par la supervision d'un spécialiste.

2.5 Points à observer

Consignes de sécurité générales

- Observez les instructions dans ce mode d’emploi pour exclure les dangers et éviter les dommages.
- Observez les directives en vigueur en matière de prévention des accidents ainsi que les diverses règles généralement reconnues en matière de sécurité, de médecine du travail et de circulation routière.
- Utilisez le coin d’abattage télécommandé uniquement s'il est en parfait état.
- Utilisez uniquement le coin d’abattage télécommandé avec des accessoires et pièces de rechange d'origine en parfait état technique.

Consignes de sécurité concernant le poste de travail

- Assurez-vous qu’il n’y a pas de personnes ou d’objets dans la zone d’abattage.
- Interdisez l’accès aux chemins dans la zone d’abattage avec des pancartes d’avertissement claires et un ruban de signalisation.
- Respectez entre les arbres à abattre la distance de sécurité dans un rayon de minimum 2 longueurs d’arbre.
- Veillez à ce que le poste de travail soit exempt de résidus de bois, d’obstacles et de points de trébuchement.
- Assurez-vous qu’une surface plane et solide avec une liberté de mouvement suffisante est disponible pour les travaux.
- Pour garantir un repli sans obstacles, nettoyez la zone de repli selon un angle d’env. 45° derrière l’arbre à abattre en enlevant les branches et autres obstacles.
- Déposez l’outil utilisé de manière à ce qu'il soit accessible rapidement.
- Veillez à ce que l'outil utilisé ne vous gêne pas.
- Assurez-vous qu’un équipement de premiers secours approprié est disponible sur le poste de travail.
- Travaillez uniquement lorsque les conditions météorologiques sont bonnes. L’abattage par vent fort, mauvais temps, verglas, sol gelé est interdit.
- Travaillez uniquement à la lumière du jour.
- Avant le début des travaux, assurez-vous que les voies d’accès sont libres pour les véhicules de secours.

2.6 Comportement en cas d’urgence

En cas de risque de blessures immédiat pour les personnes en raison de dysfonctionnements ou de situations dangereuses, si une personne a été blessée ou si le coin d’abattage télécommandé peut être endommagé :

- Mettez immédiatement le coin d’abattage télécommandé hors service à l’aide du bouton d’arrêt d’urgence situé sur la télécommande.
- N’appuyez pas sur le coin d’abattage et laissez le coin d’abattage télécommandé dans le trait d’abattage.
- Évacuez toutes les personnes en dehors de la zone de danger et initiez les premiers secours.
- Quittez immédiatement la zone de danger ou n’y accédez plus.
- Informez les responsables sur le lieu d’utilisation.
- Consultez le médecin et/ou les pompiers en cas de blessés.
- Faites éliminer les dysfonctionnements par le revendeur.

3 Données techniques

3.1 Télécommande TRC

- Boîtier robuste avec collerette de protection périphérique
- Touches sur tapis de commutation en silicone haute qualité pour une utilisation longue durée
- Technologie radio bidirectionnelle
- Poids : 180 g
- Dimensions : 135 x 58 x 37,5 mm
- Piles : 2 piles AA (1,5 V)
- Courant de service de l'électronique émettrice : 20 mA
- Durée de service : env. 150 h en fonctionnement continu
- Température de service : entre -20 °C et +50 °C
- Humidité de l'air maximale : 90 %
- Tension de service nominale : 3 V CC
- Portée de la liaison radio : env. 50 m
- Temps d'arrêt (émetteur) : au bout de 2 min. sans entrée de commande
- Bouton d'arrêt d'urgence à deux canaux (sécurité : PLc, catégorie 3 selon l'EN ISO 13849)
- Indice de protection : IP65
- Fréquence d'émission : 868 MHz
- Niveau de puissance du rayonnement émis : 14 dBm

Plaque signalétique :

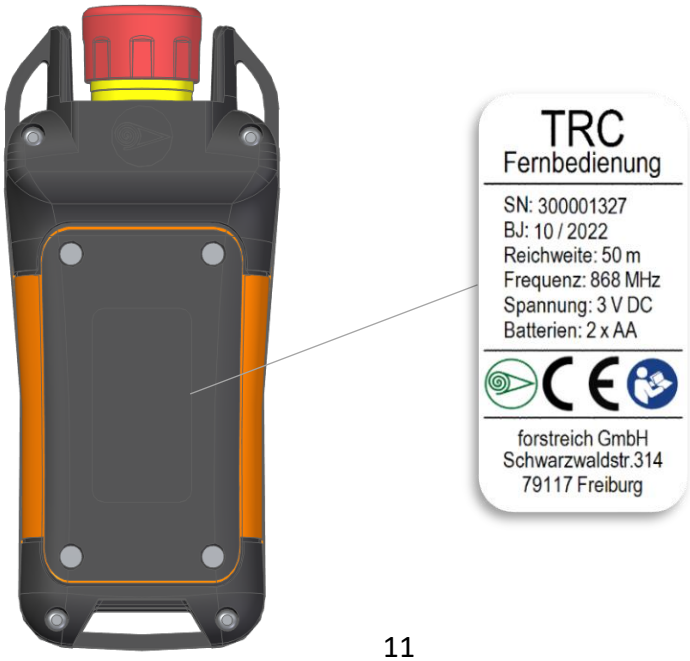

3.2 Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300

- Groupe moteur avec boîtier robuste en plastique renforcé
- LED sur le groupe moteur
- Tension de service : 18 V
- Batterie : Batterie M18 Milwaukee (18 V) avec au choix 5 Ah/8 Ah/12 Ah
- Course/Tour : 3 mm
- Fréquence d'émission : 868 MHz
- Tension de service nominale : 18 V CC
- Courant de service de l'électronique réceptrice (moteur inactif) : 16 mA
- Courant de service de l'électronique réceptrice (moteur inactif) : 16 mA
- Temps d'arrêt (récepteur) : au bout de 2 h sans entrée de commande
- Température de service : entre -20 °C et +50 °C
- Humidité de l'air maximale : 90 %
- Transportable avec bandoulière ou poignée

Désignation	Coin d'abattage télécommandé TR240	Coin d'abattage télécommandé TR300
Force de pression max. [t]	15	25
Poids individuel [kg]	4,9	9,3
Poids total [kg]	5,6 (avec pile 5 Ah et télécommande)	10,4 (avec pile 8 Ah et télécommande)
Longueur [mm]	630	835
Largeur [mm]	140	140
Hauteur [mm]	200 (avec pile 5 Ah et télécommande)	210 (avec pile 8 Ah et télécommande)
Vitesse de coup [tr/min]	0 - 3 100	0 - 2 400
Couple max. [Nm]	745	1 627
Hauteur de levage [mm]	45	60
Niveau de puissance sonore [dB (A)]	106,4	109,5
Valeur d'émission de vibrations [m/s²]	17,3	15,9

Plaque signalétique :

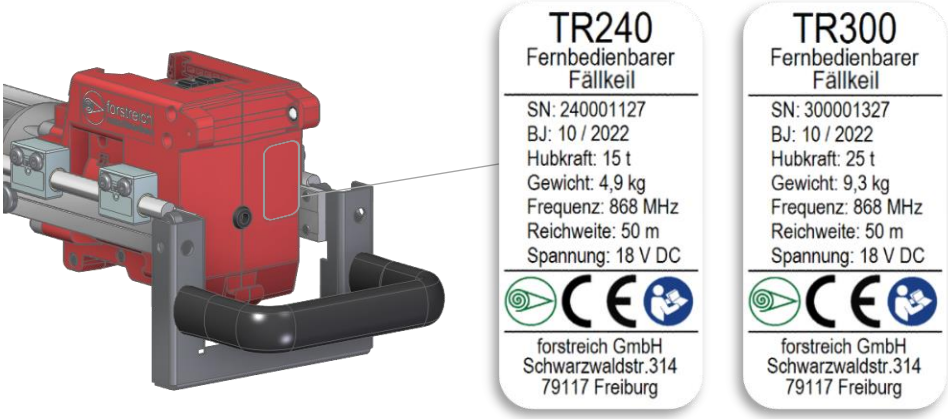

4 Structure et fonctionnement

4.1 Modes de fonctionnement du système global

Les modes de fonctionnement suivants sont disponibles pour le coin d'abattage télécommandé :

- Mode 1 : Mode de travail

  Le mode de travail est préréglé et est automatiquement sélectionné en démarrant la télécommande. Ce mode est indiqué par le clignotement des LED vertes « POWER-LED » (télécommande) et « LED 1 » (groupe moteur) – (voir images dans 4.2.1 et 4.3.1).

- Mode 2 : Apprentissage

  Pour des informations concernant l'activation et l'affichage de ce mode, contactez le fabricant.

4.2 Télécommande TRC

4.2.1 Structure

4.2.2 Fonctionnement

Généralités

La télécommande TRC peut être fixée pour la précontrainte, le transport ou le stockage sur le groupe moteur du coin d’abattage télécommandé (voir ci-après dans cette section) ou suspendue autour du cou avec la sangle (anneaux de fixation).
Elle est légère, ergonomique et permet un travail sans effort et sans danger de l’extérieur de la zone de danger.

L’électronique, antenne incl., est placée dans un boîtier en plastique robuste et protégée contre l’infiltration de poussières et de projections d’eau (indice de protection IP65).

Les éléments de commande START, AVANCE OU RETOUR sont sous forme de touches sur le tapis de commutation en silicone, ils sont entourés d'une collerette de protection fermée et peuvent être facilement commandés avec des gants également. Le bouton d’arrêt d'urgence est protégé par une collerette ouverte qui est conçue de manière à garantir une activation sans danger (p. ex. coup avec la paume de la main) en cas d’urgence.

Les LED en haut du panneau de commande informent l’utilisateur sur l’état et les défauts de la télécommande ou du coin d’abattage télécommandé et permettent ainsi un contrôle rapide du système entier.

Fonctions de sécurité

Les fonctions suivantes sont converties en fonctions de sécurité et sont disponibles et opérationnels indépendamment du mode de fonctionnement :

- SF1 : Arrêt d'urgence – Performance Level ISO 13849-1:2015 Catégorie 3 PL c
  Si le bouton d’arrêt d'urgence sur la télécommande est enfoncé, le moteur ne doit alors plus produire de couple au bout de max. 500 ms
- SF2 : Empêchement d'un démarrage des fonctions intempestif – Performance Level ISO 13849-1:2015 Catégorie 3 PL c
  Le moteur doit alors uniquement produire un couple s’il existe une connexion avec la radiotélécommande et si une demande a été lue sur le moteur (touche « avant » / touche « arrière ») via la radiotélécommande et transmise au coin d’abattage

Bouton d’arrêt d’urgence / Bouton d’arrêt
Le bouton d’arrêt d'urgence est un contact d'ouverture à deux canaux et met dans un état sûr en cas de commande du système entier.
Cela signifie que la télécommande est éteinte (la tension d’alimentation de la batterie est coupée) et que la liaison radio et toutes les commandes actives sont ainsi interrompues. Le moteur du coin d’abattage télécommande est désactivé et n’a plus de couple.
Le bouton d’arrêt d’urgence s’enclenche en cas d’activation et est réinitialisé en tirant ou en tournant (déverrouillage). Même l’arrêt normal de la télécommande a lieu avec le bouton d’arrêt d'urgence, il sert également de bouton d’arrêt.

Danger : *Après activation du bouton d’arrêt d'urgence en raison d'un danger pour la sécurité, la raison de l’activation doit être définie et éliminée avant la remise en service.*

Danger : *Danger en cas de déclenchement intempestif des fonctions ou en cas de mise en service involontaire. Éteignez toujours la télécommande pendant les pauses et à la fin du travail avec le bouton d’arrêt d’urgence.*

Arrêt actif/passif
Le système dispose des fonctions d’arrêt suivantes :

- Arrêt actif
  - initié par le bouton d’arrêt d’urgence
- Arrêt passif/automatique
  - en cas d’interruption de la liaison radio
  - Erreur en raison de séquences logicielles corrompues
  - Erreur des pièces du circuit liées à la sécurité
  - lors du retrait des piles de la télécommande

Temps de réaction

Temps de réaction en cas d’activation de la touche AVANT/ARRIERE :	max. 300 ms
Temps de réaction en cas de relâchement de la touche AVANT/ARRIERE :	max. 300 ms
Temps de réaction en cas d’arrêt actif (arrêt d'urgence) :	max. 300 ms
Temps de réaction en cas d’arrêt passif :	max. 500 ms

Signification des LED sur la radiotélécommande

- LED POWER - verte :
  - allumée sur une courte durée : Auto-test lors du démarrage/de l'arrêt du système
  - clignotante : Mode de travail, attente d'une pression de touches
  - clignotante : Avance/recul du coin activé(e)
- LED « Liaison radio/Info » - jaune :
  - allumée sur une courte durée : Auto-test lors du démarrage/de l'arrêt du système
  - allumée : Fin de course avant ou arrière atteinte
  - clignotante : Défaut de la liaison radio ou télécommande éteinte
- LED « Batterie/Défaut » - rouge :
  - allumée sur une courte durée : Auto-test lors du démarrage/de l'arrêt du système
  - allumée : Initialisation de la connexion lors de l'appairage
  - clignotante : Batterie faible (la télécommande continue de fonctionner pendant min. 1h)
  - clignotante : Erreur de l'appareil

Attention : *La télécommande doit être immédiatement éteinte lorsque la LED « POWER » n'est pas verte/ne clignote pas ou lorsque la LED « Batterie vide / Défaut » est rouge/clignote. Protégez la télécommande contre toute utilisation intempestive et éliminez l'erreur (voir section 7).*

Attention : *Identifiez le coin d'abattage télécommandé et la télécommande associée lorsque plusieurs systèmes sont utilisés. Vous évitez ainsi les inversions et toute activation intempestive.*

Info : *Les LED jaunes (« Liaison radio/Info » sur la télécommande et la LED 2 dans le groupe moteur) et les LED rouges (« Batterie / Défaut » sur la télécommande et la LED 1 dans le groupe moteur) sur la télécommande et le groupe moteur sont commutées simultanément.*

Info : *Au bout de 2 minutes sans entrée de commande, la télécommande s'éteint automatiquement. Le groupe moteur perd alors la liaison radio avec la télécommande. Ceci est signalé par le clignotement continu des LED jaunes du groupe moteur.*

Fixation de la télécommande

Pour la précontrainte et le transport du coin d'abattage télécommandé, la télécommande peut être facilement fixée à l'arrière du groupe moteur, au moyen de crochets et d'éléments de pression sphériques. Pour l'abattage par radio, à partir du chemin de repli sûr, il suffit de déclipser et d'emporter avec soin la télécommande.

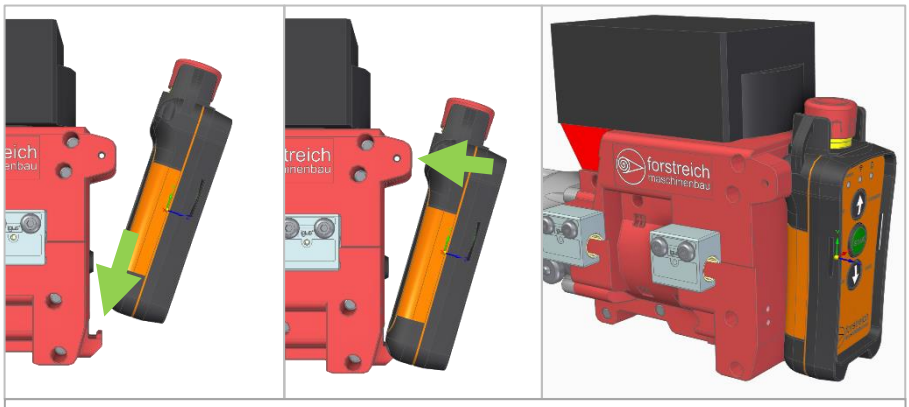

Fixation de la télécommande pour le transport et la précontrainte

Protection du coin d'abattage télécommandé fixé

La télécommande fixée est protégée, comme illustré ci-après, par la batterie montée, la poignée et l'étrier de protection, contre les dommages ou tout desserrage intempestif.

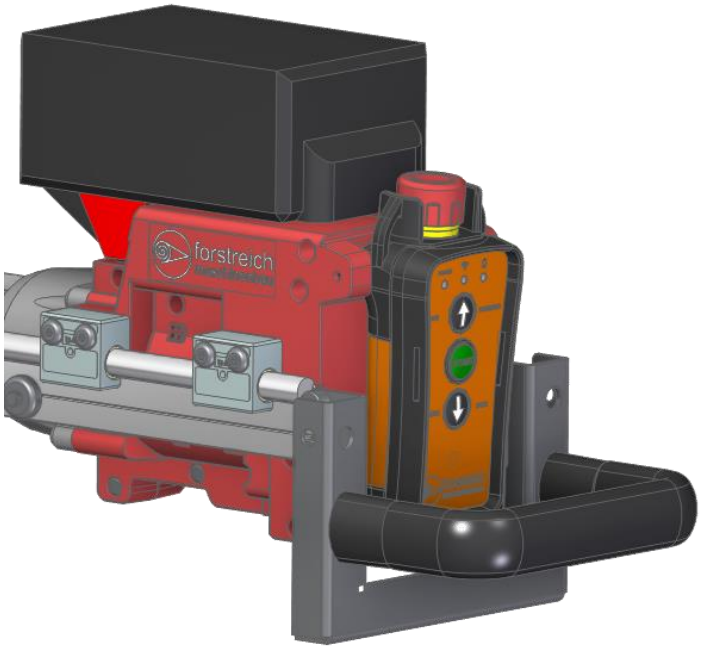

Présentation des 10 règles pour une manipulation sûre avec une télécommande

1. Lors de l’utilisation d'une machine avec une télécommande, les mêmes directives de prévention des accidents s’appliquent que lors de la commande directe d'une machine.
2. La machine doit être commandée de manière à ce que l’opérateur soit en contact visuel avec la machine et qu’il puisse suivre les mouvements. La zone de danger doit être visible.
3. La télécommande doit toujours être protégée contre toute utilisation non autorisée, même pendant les pauses de travail courtes -> activer le bouton d’arrêt d'urgence.
4. Une radiotélécommande est un appareil électronique haute technologie. Veuillez la manipuler avec précaution.
5. La sécurité avant tout ! En cas de défaut technique, contactez le service après-vente et faites vérifier l’appareil. Seuls les appareils en parfait état technique permettent un fonctionnement sûr.
6. Évitez toute pénétration de poussière ou d'humidité et faites remplacer immédiatement les joints défectueux.
7. Le bouton d’arrêt d’urgence est l’élément de commande le plus important de la radiotélécommande. Son bon fonctionnement doit être vérifié régulièrement. Il en va de votre sécurité.
8. Nettoyez régulièrement la télécommande et assurez-vous que les touches/boutons ne sont pas sales ou gênés par des petits objets.
9. Utilisez uniquement la télécommande pour la machine prévue. Un raccordement à d’autres machines peut entraîner de graves dommages de la machine et de la télécommande.
10. De courtes interférences radio peuvent, selon les conditions locales, être normales. Leur cause est souvent facilement identifiable. En cas d’interruption radio, le circuit d’arrêt d’urgence s’éteint et la machine commandée doit passer dans un état sûr, ce qui signifie qu’elle s’éteint. Ceci doit toujours être considéré lors de la commande de votre machine.

4.3 Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300

4.3.1 Structure

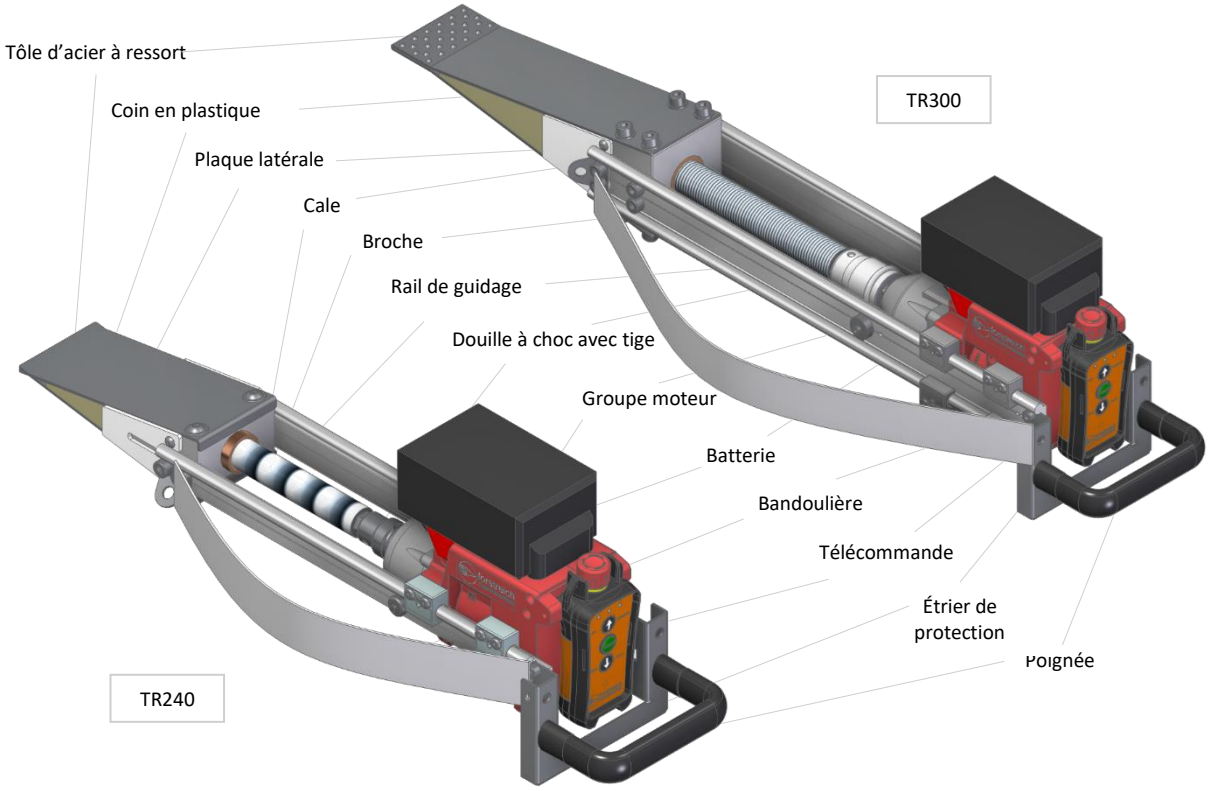

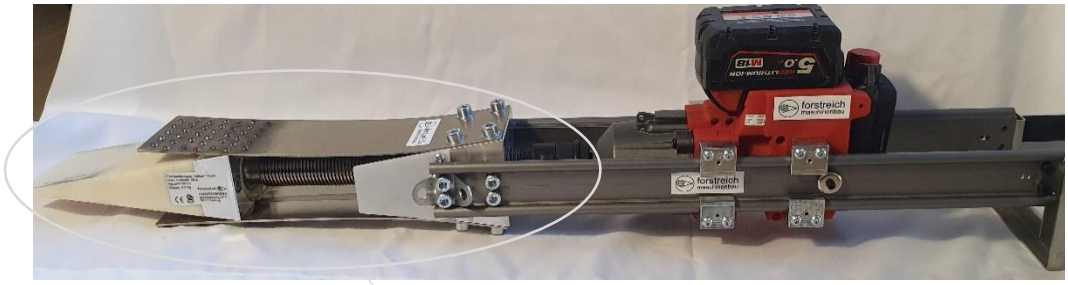

Butée avant *du coin d'abattage télécommandé – détectée par les aimants sur le rail* ***gauche***

Coin d'abattage mécanique

Butée arrière *du coin d'abattage télécommandé – détectée par les aimants sur le rail* ***droit***

Les images illustrent le TR300 – elles sont également valides pour le TR240

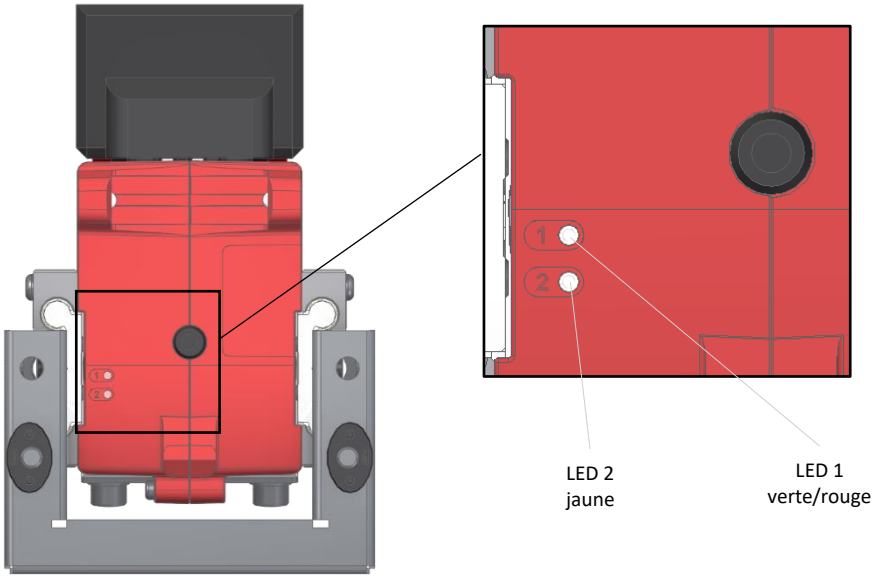

4.3.2 Fonctionnement

Généralités

Le coin d’abattage télécommandé est composé d’un coin d’abattage mécanique, des rails de guidage latéraux et de la télécommande TRC. La télécommande (émetteur) est couplée en usine avec le groupe moteur (récepteur). Le coin d’abattage et le groupe moteur sont reliés entre eux par la douille à choc.

Les rails de guidage latéraux servent de support de couple et sont équipés d’aimants pour détecter les fins de course (gauche = fin de course avant / droite = fin de course arrière).

Les LED à l’arrière du groupe moteur informent l’utilisateur de l’état et des défauts du système.

Le coin d’abattage télécommandé peut être facilement transporté sur le lieu d'utilisation avec la sangle ou la poignée.

Signification des LED

- LED 1 – verte/rouge :
  - allumée en vert sur une courte durée : Auto-test lors du démarrage/de l'arrêt du système
  - clignotante en vert : État de fonctionnement, attente d'une pression de touches
  - clignotante en vert : Avance/recul du coin activé(e)
  - allumée en rouge : Initialisation de la connexion lors de l'appairage
  - clignotante en rouge : Batterie faible (le moteur continue de fonctionner pendant min. 1h)
  - clignotante en rouge : Erreur de l'appareil
- LED 2 - jaune :
  - allumée sur une courte durée : Auto-test lors du démarrage/de l'arrêt du système
  - allumée : Fin de course avant ou arrière atteinte
  - clignotante : Défaut de la liaison radio

Attention : *La télécommande ou le système entier doit être immédiatement éteint lorsque la LED 1 n'est pas verte/ne clignote pas sur le groupe moteur ou lorsque la LED 1 est rouge/clignote ou la LED 2 est jaune/clignote. Protégez la télécommande contre toute utilisation intempestive et éliminez l'erreur (voir section 7).*

Démarrage du coin d'abattage télécommandé

- Brancher la batterie entièrement chargée sur le coin d'abattage
- Déverrouiller le bouton d'arrêt d'urgence sur la télécommande
- Appuyer sur la touche START sur la télécommande
  - Vérifier / observer l'affichage des LED (voir ci-dessus dans cette section)
  - La liaison radio entre la télécommande et le groupe moteur est établie
- Le mode de travail est préréglé et est automatiquement sélectionné en démarrant la télécommande.

Fonctionnement du coin d’abattage télécommandé

Lorsque la touche AVANCE est actionnée, la broche se tourne et avance le coin en plastique (y compris les composants mécaniques et le groupe moteur) et écarte ainsi
les tôles en acier à ressort. Le mouvement avant s’arrête dès que la fin de course avant est atteinte. Celui-ci est détecté par un capteur et la position correspondante des aimants.

Lorsque la touche RETOUR est actionnée, la broche recule le coin dans la position initiale et donc en fin de course arrière. Ceci est également détecté par le capteur et la broche s’arrête automatiquement lors du recul. En cas d’arbres très gros, il est possible d'utiliser deux coins d’abattage télécommandés juxtaposés.

Arrêt du coin d’abattage télécommandé

- Actionner le bouton d’arrêt d’urgence sur la télécommande (s’enclenche)
- Débrancher la batterie du coin d’abattage (à la fin du travail ou lors du stockage)

Info : *Au bout de 2 minutes sans actionnement, la télécommande s’éteint automatiquement pour éviter toute erreur de commande intempestive. Lorsque le bouton d’arrêt d'urgence est déverrouillé, la télécommande peut être réactivée avec la touche START verte.*

Info : *Au bout de 2 heures sans réception d’instructions, le groupe moteur s’arrête automatiquement pour éviter que la batterie ne se décharge complètement. Le coin d’abattage télécommandé est réactivé en rebranchant la batterie.*

5 Commande

5.1 Mise en service initiale

- Sortez tous les composants de l'emballage et contrôlez s'ils sont au complet
- Lisez attentivement le mode d'emploi
- Chargez complètement les batteries avant la première utilisation
- La télécommande (émetteur) est couplée en usine avec le groupe moteur (récepteur) - ceci ne doit plus être effectué par l'utilisateur
- Effectuez un contrôle de fonctionnement. Avancez et reculez à cet effet le coin d'abattage télécommandé. Contrôlez visuellement si la fin de course avant/arrière est atteinte en toute sécurité. Procédez comme décrit dans la section 4.3.2.

Attention : *Lors du recul du coin d'abattage télécommandé jusqu'en fin de course arrière, il existe un risque d'écrasement entre le groupe moteur qui recule et la poignée - notamment lors de l'actionnement de la télécommande lorsque celle-ci est fixée dans le support du groupe moteur. La main recule alors avec le groupe en direction de la poignée.*
Ceci doit absolument être évité ! La télécommande fixée sur le groupe moteur doit uniquement être utilisée pour précontraindre le coin d'abattage dans le trait d'abattage. Pour tous les autres travaux avec le coin d'abattage, la télécommande doit être retirée.

Avertissement : *Risque de happement des doigts, cheveux ou bijoux en raison de la broche qui tourne. Porter l'équipement de protection individuelle : pas de cheveux détachés, pas de bijoux et des vêtements près du corps. Ne pas saisir la broche qui tourne. Le coin d'abattage télécommandé doit, hormis pour précontraindre, toujours être commandé en maintenant une distance de sécurité.*

5.2 Avant chaque utilisation

- N'utilisez pas le coin d'abattage télécommandé en cas de fortes pluies, de vents forts ou de températures extrêmes.

Attention : *En cas de forte chaleur (+50 °C) ou de froid extrême (-20 °C), la batterie peut s'arrêter de fonctionner. La batterie peut alors être « réveillée » sur le chargeur ou en appuyant sur le bouton d'affichage. La batterie ne doit pas être utilisée en dehors de ces limites d'utilisation.*

- Travaillez uniquement lorsque les batteries sont entièrement chargées !
- Tenez toujours à disposition une batterie de rechange entièrement chargée !
- Avant toute utilisation, vérifiez tous les composants à la recherche de dommages et de défauts visibles !

Attention : *Si le coin d'abattage télécommandé présente un défaut, il ne doit pas être utilisé.*

- Effectuez un contrôle de fonctionnement. Avancez et reculez à cet effet le coin d'abattage télécommandé sans charge. Contrôlez visuellement si la fin de course avant/arrière est atteinte en toute sécurité.

Attention : *voir 5.1*

- Gardez des piles de rechange de type AA (2 pièces) pour la télécommande dans un endroit approprié.

Attention : *Si la commande du coin d'abattage télécommandé ne fonctionne plus avec la télécommande, celui-ci ne doit plus être utilisé avec la télécommande et doit être retourné pour réparation.*

- Gardez une cale d'arrêt et un marteau à disposition pour l'enfoncement de la cale d'arrêt et la protection anti-chute.

Avertissement : *Lors de travaux avec le coin d'abattage télécommandé, il faut toujours utiliser des cales d'arrêt supplémentaires lors de l'abattage pour empêcher un basculement en arrière de l'arbre.*

- Gardez à disposition une plaque en bois appropriée pour l'éventuel repositionnement nécessaire du coin d'abattage télécommandé.

5.3 Transport sur le lieu d'utilisation

Chargez et sécurisez le coin d’abattage télécommandé dans le véhicule de manière à ce que celui-ci ne puisse pas basculer pendant le déplacement et être endommagé.
Portez l’appareil avec la bandoulière fournie sur l’épaule.
Le rail de guidage ou la poignée peut être utilisé(e) également pour le transport.

La télécommande peut être fixée sur le carter moteur comme décrit dans la section 4.3 ou être portée autour du cou à l’aide du cordon.

5.4 Évaluer l’arbre et préparer le poste de travail

Avant de débuter l’abattage et l'utilisation du coin d’abattage télécommandé, vous devez évaluer l’arbre à abattre.
Veillez notamment à ce qui suit :

- Hauteur, diamètre, inclinaison et porte-à-faux
- Forme de la cime, branches générant une charge unilatérale
- Bois mort et branches sèches ou déjà suspendues librement
- Direction et force du vent
- Environnement, p. ex. chemins, obstacles ou lignes électriques

Danger : *Le coin d’abattage télécommandé ne doit pas être utilisé pour redresser et caler les arbres fortement penchés latéralement ou à l‘opposé de la chute. Cela exclut également les arbres pour lesquels la sciure, l’entaille d’abattage et/ou les traits d’abattage montrent que le bois n’est plus résistant au point d'insertion du coin d’abattage et de la charnière en raison d’une attaque fongique ou de pourriture et la force appliquée par le coin d’abattage serait limitée.*

Danger : *Le coin d’abattage télécommandé ne se substitue pas un treuil à câble ou à un palan !*

5.5 Préparer l'arbre

Après avoir défini le sens d'abattage, dégagez le poste de travail de tout obstacle, retirez le bois mort et placez le poste de repli à minimum 10 m de distance de l'arbre à abattre, avec la meilleure inclinaison en arrière dans le sens d'abattage de l'arbre.
Coupez les grosses racines pour garantir un abattage efficace.

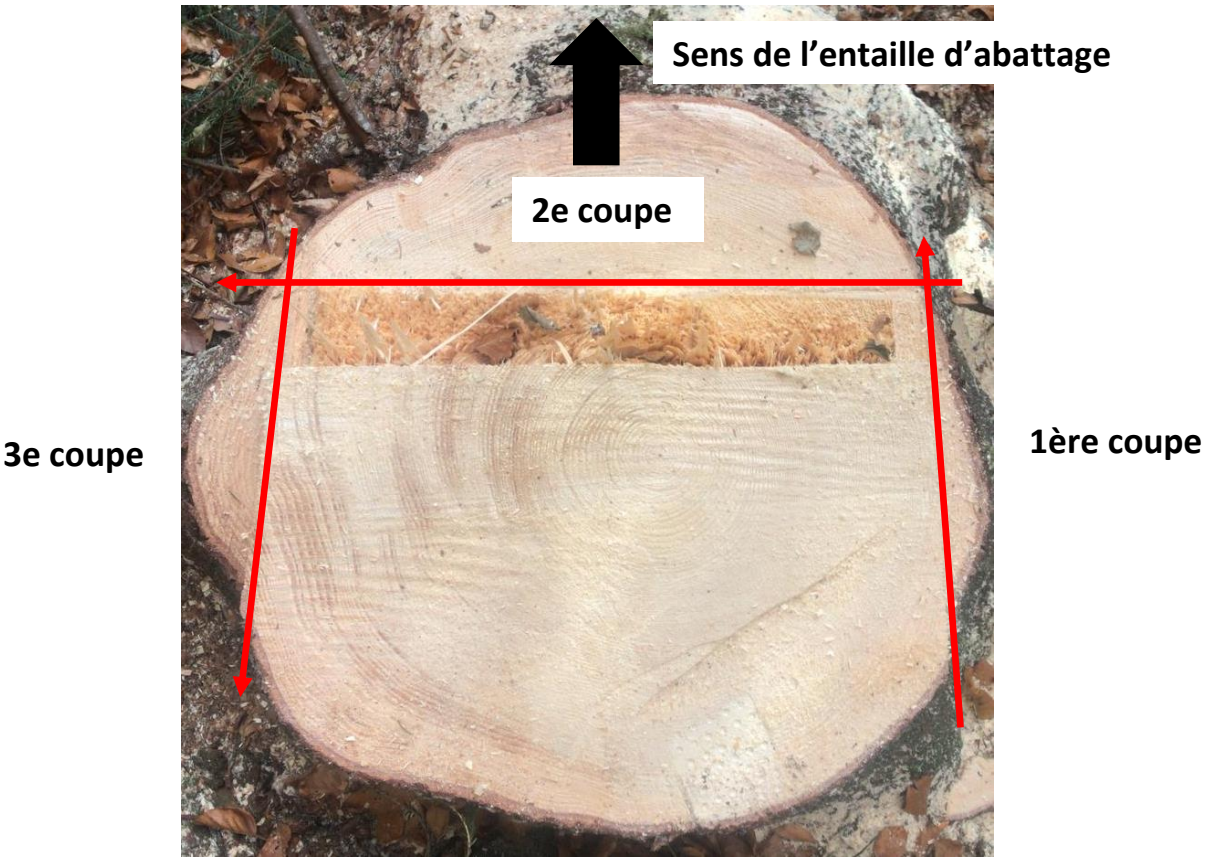

Coupez les racines en forme de caisson.

Définissez l'endroit sur l'arbre où le coin d'abattage télécommandé doit être inséré. Découpez verticalement cet endroit si nécessaire et veillez à ce qu'il y ait suffisamment d'espace jusqu'à la charnière à cet endroit.

Avertissement : *En cas de distance trop courte par rapport à la charnière, le coin d'abattage télécommandé peut être sorti ou endommagé. Placez toujours des cales d'arrêt supplémentaires pour empêcher un basculement en arrière de l'arbre.*

Veillez à ce qu'après la découpe du lieu d'utilisation, l'orientation des fibres soit la plus verticale possible et à ce que l'écorce soit totalement retirée.

5.6 Utiliser la technique d'abattage sécurisée

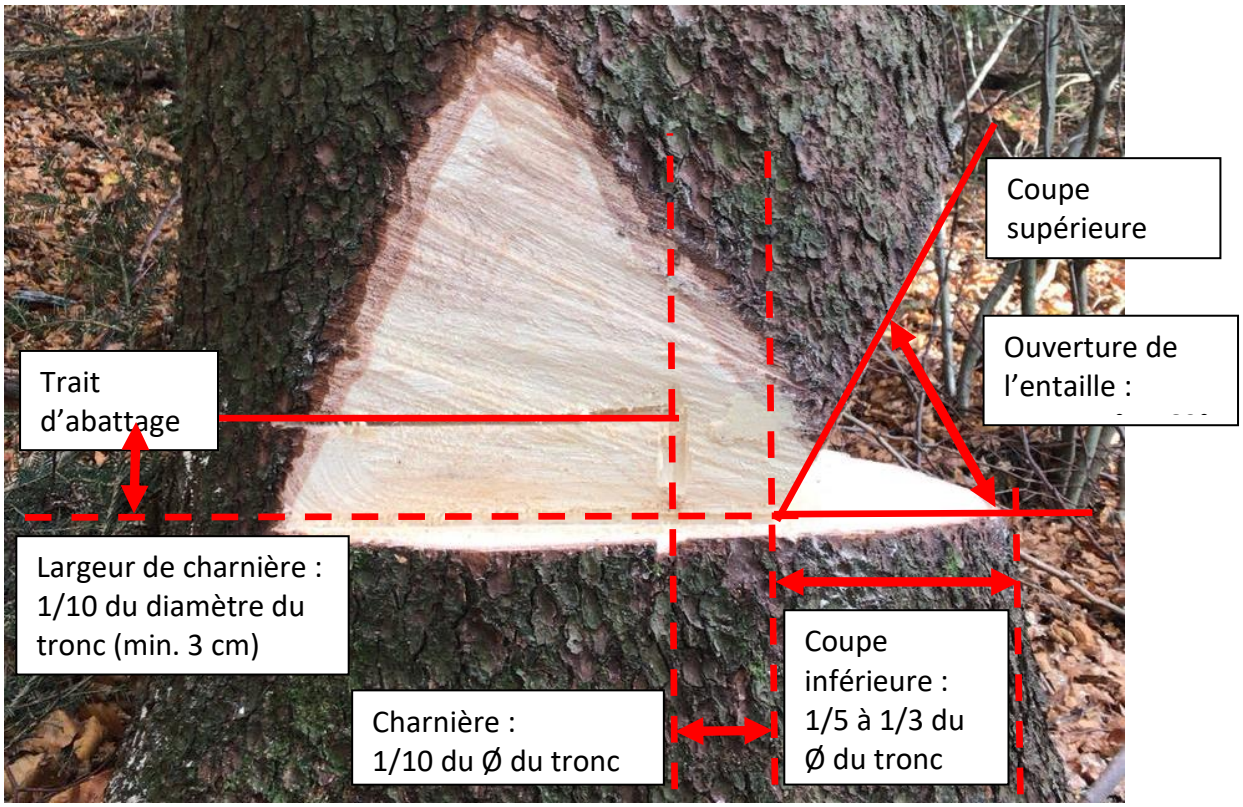

L'entaille doit d'abord être créée avec indication du sens d'abattage.
Veillez à ce que la profondeur de l'entaille mesure entre 1/5 et 1/3 du diamètre du tronc. Si la coupe inférieure est perpendiculaire, l'angle entre les coupes inférieure et supérieure doit être compris entre 45° et 60°.

Attention : *Veillez absolument à ce que les traits de la coupe supérieure et de la coupe inférieure se rencontrent exactement sur la charnière (= corde de l'entaille). Le cas échéant, il existe un risque de rupture prématurée de la charnière !*

Une coupe à cœur peut être effectuée si nécessaire.
Dans la technique d'abattage sécurisée, le trait d'abattage est généralement d'abord effectué avec une coupe en plongée.

Attention : *Installez avec précaution la tronçonneuse, il existe un risque de recul de celle-ci !*

Après la plongée horizontale, sortez d’abord la charnière, veillez absolument à ne pas l’endommager.
Puis reculez la tronçonneuse jusqu’à une bande d’appui que vous pouvez laisser sur une épaisseur entre 10 et 20 % du diamètre du tronc. Puis comme décrit précédemment, enfoncez la tronçonneuse de l’autre côté de l’arbre et découpez d’abord la charnière.

Attention : *Veillez aux dimensions correctes de la charnière et ne la sciez pas ou ne l’endommagez pas. Le cas échéant, il existe un risque que l’arbre s’arrache trop tôt et revienne !*

Tirez ensuite la tronçonneuse dans la direction de la bande de sécurité jusqu’à ce que le trait d’abattage vous permette de placer une cale d’arrêt en aluminium ou plastique.
Placez maintenant la cale d’arrêt et prétendez-la en donnant des coups modérés avec la hache.

Puis continuez le trait d’abattage dans la direction de la bande de sécurité jusqu’à au moins deux largeurs de doigt sur le lieu d’utilisation préparé pour le coin d’abattage télécommandé. La bande de sécurité doit ainsi être amincie au maximum à la demi-largeur. Veillez à ce qu'il reste encore de la place pour deux doigts environ entre la bande de sécurité et le coin d’abattage télécommandé. Retirez l’écorce épaisse sur le lieu d’utilisation du coin d’abattage. Agrandissez l’endroit où doit être inséré le coin d’abattage télécommandé sur env. 10 cm de large avec la tronçonneuse, symétriquement vers le haut et le bas, pour que tous les points de soudure de la tôle en acier à ressort soient correctement situés dans le bois. Cet agrandissement doit avoir à peu près le même angle d’écartement que le coin d’abattage télécommandé (18-20°).

Attention : *Notamment en cas d’inclinaison des fibres sur le lieu d’insertion, de bois épais, de bois gelé ou très tendre, le coin d’abattage peut glisser du trait de scie sans agrandissement.*

5.7 Insérer le coin d’abattage télécommandé

Pour l’insertion du coin d’abattage télécommandé, le lieu d’application de la force doit être agrandi vers le haut et le bas avec la tronçonneuse de manière à ce que celui-ci repose proprement dans le trait d’abattage avec tous les « crochets de retenue » (points de soudure). Les deux plaques en acier à ressort doivent s'imbriquer de manière uniforme dans le bois.

Agrandir symétriquement le lieu d’insertion

Placez le coin d’abattage télécommandé dans l’endroit préparé de manière à ce qu’il reste une distance d’au moins 2 largeurs de doigt par rapport à la bande d’appui. Veillez absolument à ce que le coin d’abattage télécommandé soit parallèle au trait de scie (perpendiculairement à l’arbre). Enfoncez le coin d’abattage télécommandé dans le trait de scie jusqu’à ce que les points de soudure soient complètement plongés à l’intérieur.

Attention : *Ne tapez pas avec le marteau sur le coin d’abattage car cela pourrait l’endommager.*

Attention : *Si vous n’insérez pas proprement le coin d’abattage télécommandé dans le trait de scie, la cale en plastique peut se casser ou la broche peut se plier.*

Veillez à ce qu'il reste encore suffisamment de place pour la cale en plastique sortante entre le coin d’abattage télécommandé et la charnière.

Attention : *En cas de distance trop courte par rapport à la charnière, le coin d’abattage télécommandé peut être sorti ou endommagé. Placez toujours des cales d’arrêt supplémentaires pour empêcher un basculement en arrière de l’arbre.*

Prétendez le coin d’abattage (télécommande fixée sur le groupe moteur ou suspendue dans la main) et assurez-vous qu'il est placé correctement dans le trait de scie. Ceci est extrêmement important avant de se placer dans le chemin de repli sûr (min. 10 m de distance par rapport à l’arbre à abattre).

Avertissement : *Risque de happement des doigts, cheveux ou bijoux en raison de la broche qui tourne. Porter l’équipement de protection individuelle : pas de cheveux détachés, pas de bijoux et des vêtements près du corps. Ne pas saisir la broche qui tourne. Le coin d’abattage télécommandé doit, hormis pour précontraindre, toujours être commandé en maintenant une distance de sécurité dans le chemin de repli.*

Danger : *Si le coin d’abattage n’est pas correctement situé dans le trait de scie après la précontrainte, il existe un risque que le coin sorte du trait de scie lors de l’abattage et que l’arbre tombe de manière incontrôlée.*

5.8 Placer la protection antichute

Avec la protection antichute fournie, vous pouvez sécuriser le coin d’abattage télécommandé sur la souche pour l’empêcher de tomber. Le piton fourni doit être enfoncé dans le bois avec un marteau, sous le trait de scie.

Attention : *S'il existe un risque que le coin d’abattage télécommandé glissant de la souche après l’abattage puisse être endommagé par la hauteur de chute (à partir d'une hauteur de chute de 60 cm), celui-ci doit toujours être sécurisé avec la protection antichute.*

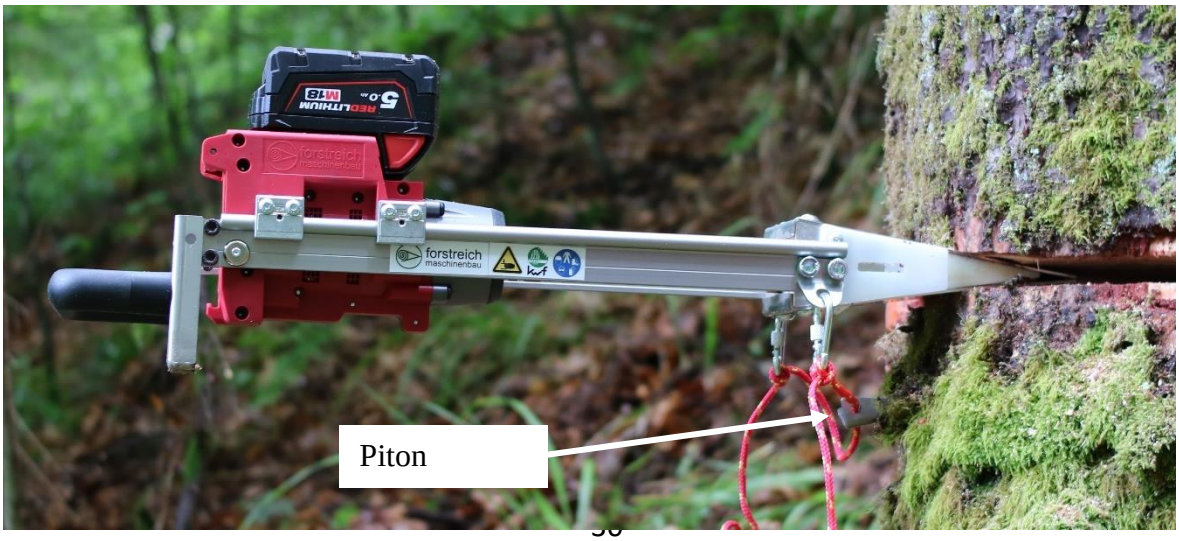

5.9 Découper la bande d’appui

Attention : *Assurez-vous qu’il n’y a pas de personnes ou de machines dans la zone de danger (deux fois la longueur de l’arbre).*

Donnez un avertissement, p. ex. « Attention ! L’arbre va tomber ! ».
Découpez la bande de sécurité avec la tronçonneuse.
Veillez à ce que la bande de sécurité soit entièrement découpée et évitez de scier sous le coin d’abattage.

Découper la bande de sécurité

Attention : *Le sciage sous le coin d’abattage peut endommager le coin d’abattage, mais entraîne dans tous les cas la perte de la course de levage.*

Attention : *En l’absence de cale en plastique ou en aluminium comme cale d’arrêt entre la lame de la tronçonneuse et le coin d’abattage, vous ne devez pas travailler dans la même coupe avec la tronçonneuse. En cas de contact, vous pouvez vous blesser et endommager ou détruire le chaîne de la tronçonneuse et/ou le coin d’abattage.*

5.10 Chemin de repli sûr

Après avoir découpé la bande de sécurité, allez au poste de repli à minimum 10 m de distance.

Attention : *La radiotélécommande du coin d'abattage télécommandé peut atteindre une portée d'env. 50 m. Choisissez votre poste de repli de manière à maintenir une distance minimum de 10 m par rapport à l'arbre à abattre mais une distance maximum permettant de pouvoir encore voir l'arbre et la zone de danger.*

5.11 Abattre l'arbre

Lorsque vous êtes arrivé dans le chemin de repli, vous devez encore vous assurer qu'il n'y a pas de personnes ou de machines dans la zone de danger.
Lancez un autre avertissement !

Vous pouvez maintenant démarrer l'abattage avec la télécommande : Déverrouillez à cet effet le bouton d'arrêt d'urgence, activez ensuite la télécommande avec la touche START et attendez brièvement jusqu'à ce que le système soit actif (vérifiez l'écran à LED comme décrit dans 4.1.2). Appuyez alors sur la touche AVANCER et démarrez ainsi l'abattage. Pendant l'abattage, le coin d'abattage doit toujours être observé pour vérifier que celui-ci soulève l'arbre en toute sécurité.

Attention : *Pendant l'abattage, le coin d'abattage télécommandé doit toujours être observé pour vérifier qu'il est correctement situé dans le trait de scie et qu'il ne glisse pas.*

Info : *Lors de l'abattage, le moteur s'arrête automatiquement en position finale avant. C'est la position la plus en avant de la broche. Dans cette position, le coin d'abattage télécommandé peut encore seulement tourner « en arrière ».*

5.12 Repositionner le coin d'abattage télécommandé

Attention : *Évaluez précisément la nouvelle situation. Faites attention aux branches cassées ou suspendues à la cime. Sortez de votre poste de repli pour vous diriger vers l'arbre uniquement après avoir vérifié qu'il n'y a aucun danger.*

Sécurisez le tronc soulevé avec deux cales de repositionnement.
Tapez dessus avec une extrême prudence, essayez d'éviter les vibrations dans le tronc et observez précisément la cime. Le coin d'abattage télécommandé est maintenant tourné en arrière avec prudence pour qu'il n'y ait pas de vibrations dans la cime.
Placez une plaque en bois appropriée et suffisamment épaisse dans le trait de scie, sous le coin d'abattage télécommandé, et enfoncez complètement le coin d'abattage avec les points de soudure dans le bois. Prétendez avec précaution le coin d'abattage télécommandé avec la télécommande en maintenant une distance de sécurité jusqu'à ce qu'il repose correctement dans le bois. Observez toujours l'arbre à abattre et sa cime précisément.
Le cas échéant, le coin d'abattage télécommandé peut être inséré dans le sens d'abattage dans un endroit encore plus étroit sans support.

Attention : *Notez qu'à cet endroit également, la cale complètement enfoncée ne doit pas heurter la charnière.*

L'arbre peut maintenant être complètement abattu comme décrit dans la section 5.11.

5.13 Après l'abattage, préparation en vue d'une utilisation ultérieure

Attention : *Une fois l'arbre couché, attendez au moins 10 secondes jusqu'à ce que les cimes des arbres environnants se soient inclinées. Il existe un risque que les branches tombent et vous heurtent.*

Après avoir vérifié que le poste de travail est sécurisé, allez jusqu'à la souche et remettez le coin d'abattage télécommandé en position finale arrière avec la télécommande. Ne touchez pas le coin d'abattage.

Attention : *Les plaques latérales en plastique servent de « protection anti-contact » lors de la rotation arrière de la cale. Il existe néanmoins un risque résiduel d'écrasement. Pendant le fonctionnement, n'intervenez jamais entre la cale ou les plaques latérales et la cale qui recule.*

Avertissement : *Risque de happement des doigts, cheveux ou bijoux en raison de la broche qui tourne. Porter l'équipement de protection individuelle : pas de cheveux détachés, pas de bijoux et des vêtements près du corps. Ne pas saisir la broche qui tourne. Le coin d'abattage télécommandé doit, hormis pour précontraindre, toujours être commandé en maintenant une distance de sécurité.*

Info : *Lors de la rotation arrière, le moteur s'arrête automatiquement en position finale arrière. Si celle-ci est atteinte, le coin d'abattage*

télécommandé peut encore seulement tourner « en avant ».

6 Entretien

Veuillez observer les consignes d’entretien :

Les réparations sur le coin d’abattage télécommandé peuvent uniquement être effectuées par le personnel autorisé ou le fabricant.
Avant les travaux d’entretien sur le coin d’abattage télécommandé, retirez avec précaution la batterie de l’appareil !

6.1 Contrôle

Le coin d’abattage télécommandé doit être soumis à un contrôle visuel à la recherche de dommages avant toute utilisation. Vérifiez si le coin d’abattage télécommandé présente des défauts, fissures, déformations et dommages visibles.
L’écrou fileté doit être vérifié régulièrement en termes d'usure.
Les composants endommagés ne doivent plus être utilisés !

6.2 Nettoyage

Éliminez régulièrement la saleté et les copeaux du coin d’abattage télécommandé, télécommande incl., cela augmente la durée de vie. Nettoyez avec précaution la broche, la cale et le groupe moteur avec un chiffon, n’utilisez pas de détergents agressifs, irritants ou abrasifs.
Le groupe moteur doit être nettoyé à l’air comprimé au niveau des fentes d’aération.
Graissez toutes les surfaces de glissement après le nettoyage.

Prudence : *Risque de coupures lié aux arêtes vives ! Portez des gants de travail !*

Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine. Contactez à cet effet votre revendeur compétent ou le fabricant.

6.3 Lubrification

Veillez à ce que la broche filetée soit suffisamment lubrifiée **avant chaque utilisation**.
Pulvérisez-la avec « Fuchs Lubritech Lagermeister WHS2002 » ou une graisse similaire et retournez-la en position de fin de course avant puis arrière.
Veillez à ce que les surfaces entre la cale et les tôles en acier à ressort soient lubrifiées **avant chaque utilisation**. L’usure est ainsi moins importante et la force requise est considérablement réduite.

6.4 Télécommande

La télécommande doit être soumise à un contrôle visuel à la recherche de dommages avant toute utilisation. Enlevez la saleté ou les petites branches de manière à ne pas empêcher l'activation des touches et du bouton d'arrêt d'urgence.
Vérifiez si les LED affichent des défauts comme décrit aux sections 3.4 et 7. En cas de dommages ou de défauts, la télécommande ne doit plus être utilisée !
Pour coupler pour la première fois une nouvelle télécommande avec le coin d'abattage télécommandé, un « appairage » doit être effectué. Contactez le fabricant à cet effet.

6.5 Contrôle de fonctionnement

Effectuez un contrôle de fonctionnement. Avancez et reculez à cet effet le coin d'abattage télécommandé. Contrôlez si la fin de course avant/arrière est atteinte en toute sécurité sans que le mécanisme de percussion soit activé. En cas d'avance et de recul à vide, le mécanisme de percussion ne doit pas être activé. S'il est activé, cela indique que la broche ou la glissière de guidage est grippée. Cela peut être dû à un nettoyage/graissage insuffisant.
Vérifiez les LED allumées sur la télécommande et le groupe moteur.

6.6 Batterie

Chargez entièrement la batterie Milwaukee et la batterie de secours dans le respect du mode d'emploi du chargeur ! Pour la charge et le stockage, observez le mode d'emploi du fabricant de batteries.
Chargez uniquement les batteries avec le chargeur original fourni. Observez le mode d'emploi du chargeur.

6.7 Conseils et astuces

Vous pouvez facilement démonter et redresser les tôles en acier à ressort pliées vers l'extérieur si elles ne présentent pas d'autres dommages.
En cas de fissures ou autres dommages, les tôles en acier à ressort doivent être remplacées.
Retournez les tôles ou le coin d'abattage télécommandé pour contrôle et/ou réparation au fabricant, si nécessaire.

6.8 Liste de contrôles

Liste de contrôles Entretien/Réparation du coin d'abattage télécommandé + télécommande TRC			
Les activités de cette liste de contrôles sont basées sur les indications dans la section 6 et doivent être effectuées avant chaque utilisation !			
1. Contrôle visuel du coin d'abattage télécommandé		2. Nettoyage du coin d'abattage télécommandé	
3. Graissage du coin d'abattage télécommandé		4. Contrôle visuel de la télécommande	
5. Nettoyage de la télécommande		6. Contrôle de fonctionnement du système entier	

7 Défauts et solutions

Défaut	Cause possible	Solution
Télécommande		
LED POWER éteinte	Absence d'alimentation en tension	Allumer la télécommande, changer les piles (voir section 7.1)
La LED « liaison radio » ne s'allume pas (jaune) alors que la cale est en position finale	Aimants non détectés par les capteurs	1. Vérifiez si les aimants sont présents / correctement montés (rail gauche -> aimant avant / rail droit -> aimant arrière) 2. Effectuez la course d'apprentissage (contactez le fabricant), montez les nouveaux aimants si nécessaire
La LED « Liaison radio » clignote en jaune	Impossible d'établir la liaison radio	Démarrer le dispositif distant (Remarque : Le premier abonné démarré clignote toujours en jaune jusqu'à ce que le dispositif distant soit démarré)
	Dépassement de la portée de la liaison radio	Réduisez la distance par rapport au coin d'abattage télécommandé (récepteur)
La LED « liaison radio » clignote en jaune, la cale n'est pas en position finale, déplacement de la cale possible dans un seul sens	Détection incorrecte des fins de course	Effectuez la course d'apprentissage (contactez le fabricant), montez les nouveaux aimants si nécessaire
La LED « Batterie/Défaut » clignote en rouge	Pile déchargée	Changez les piles (voir section 7.1)
La LED « Batterie/Défaut » clignote en rouge	Défaut de l'appareil	Contactez le fabricant
La LED « Batterie/Défaut » est allumée en rouge	Course d'apprentissage activée	Effectuez et terminez la course d'apprentissage (contactez le fabricant)
Groupe moteur		
LED 1 éteinte	Absence d'alimentation en tension	Chargez la batterie, branchez correctement la batterie
La LED 2 ne s'allume pas (jaune) alors que la cale est en position finale	Aimants non détectés par les capteurs	1. Vérifiez si les aimants sont présents / correctement montés (rail gauche -> aimant avant / rail droit -> aimant arrière) 2. Effectuez la course d'apprentissage (contactez le fabricant), montez les nouveaux aimants si nécessaire
La LED 2 sur le groupe moteur clignote en jaune bien que la télécommande soit allumée	La télécommande n'est pas détectée	Effectuez l'appairage (contactez le fabricant)
La LED 2 clignote en jaune	Impossible d'établir la liaison radio	Démarrer le dispositif distant (Remarque : Le premier abonné démarré clignote toujours en jaune jusqu'à ce que le dispositif distant soit démarré)
	Dépassement de la portée de la liaison radio	Réduisez la distance par rapport au coin d'abattage télécommandé (récepteur)
La LED 2 clignote en jaune, la cale n'est pas en position finale, déplacement de la cale possible dans un seul sens	Détection incorrecte des fins de course	Effectuez la course d'apprentissage (contactez le fabricant), montez les nouveaux aimants si nécessaire
La LED 1 clignote en rouge	Batterie faible	Remplacez la batterie
La LED 1 clignote en rouge	Défaut de l'appareil	Contactez le fabricant
La LED 1 est allumée en rouge	Course d'apprentissage activée	Effectuez et terminez la course d'apprentissage (contactez le fabricant)

Attention : *A chaque activité d'une LED rouge, le coin d'abattage télécommandé doit être immédiatement arrêté et protégé contre toute utilisation intempestive et l'erreur doit être éliminée !*

7.1 Changer les piles

1. Prenez deux piles AA 1,5V neuves.
2. Ouvrez le compartiment à piles de la télécommande en desserrant les quatre vis M2,5x6 (cruciformes)
3. Changez les piles. Veillez alors à l'orientation correcte des piles dans la télécommande (+/- comme indiqué dans l'image ci-dessous ou sur la platine).
4. Vérifiez si le joint en caoutchouc périphérique sur le boîtier est intact et propre. Fermez maintenant le compartiment à piles et resserrez les 4 vis. Veillez à cet effet à la position correcte du couvercle du compartiment à piles dans le boîtier.

Attention : *Observez absolument le point 4 et vérifiez que la fonction d'étanchéité entre le couvercle du compartiment à piles et le boîtier est rétablie après le changement de piles, car sinon la classe de protection IP65 n'est plus garantie.*

Attention : *Retirez la pile (avec un accessoire émoussé éventuellement) par les parties avant de la pile en dehors des contacts à ressort afin d'éviter d'endommager la pile et les contacts à ressort.*

7.2 Réinitialisation après un défaut ou arrêt d'urgence

Après l'activation du bouton d'arrêt d'urgence, la perte de la liaison radio, un défaut ou dysfonctionnement, la raison de l'incident doit être définie et éliminée. Le coin d'abattage télécommandé peut ensuite être redémarré comme décrit dans la section 4.3.2.

Danger : *Assurez-vous que la cause d'une activation du bouton d'arrêt d'urgence, de la perte de la liaison radio, du défaut ou dysfonctionnement a été définie et éliminée avant de remettre l'appareil en service !*

8 Stockage

Stockez le coin d'abattage télécommandé uniquement dans des locaux secs et fermés.
Les spécifications suivantes doivent en outre être remplies.

Paramètre	Unité	Valeur
Humidité de l'air max.	[%]	20
Température max.	[°C]	40
Température min.	[°C]	5

Info : *Retirez la batterie du coin d'abattage télécommandé en cas de stockage ou de longue période de non-utilisation pour éviter une décharge complète.*

Au bout de 2 heures sans réception d'instructions, le groupe moteur s'arrête automatiquement pour éviter que la batterie ne se décharge complètement. Actionnez simultanément le bouton d'arrêt d'urgence / bouton d'arrêt sur la télécommande. Stockez les batteries dans un endroit protégé et adapté. Les effets mécaniques ou charges thermiques indésirables peuvent éventuellement provoquer un incendie.

9 Mise au rebut

Si le coin d'abattage télécommandé n'est plus opérationnel et/ou ne peut plus être réparé, vous devez le mettre au rebut conformément aux lois nationales.
Éliminez correctement les composants. Veillez à ce qu'aucun consommable nocif ne pénètre dans l'environnement.

- Mettre au rebut les métaux
- Recycler les pièces en plastique
- Retourner les pièces électriques et électroniques pour recyclage ou à Forstreich

En tant que propriétaire de ce produit, vous êtes légalement tenu d'éliminer les appareils usagés séparément des ordures ménagères. Veuillez observer les consignes de mise au rebut nationales.

NiMH

Conformément à l'ordonnance sur les piles et batteries, celles-ci ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères ! Forstreich récupère gratuitement les piles et batteries achetées chez Forstreich et les élimine correctement.

10 Accessoires et pièces de rechange

Coin d’abattage télécommandé TR240

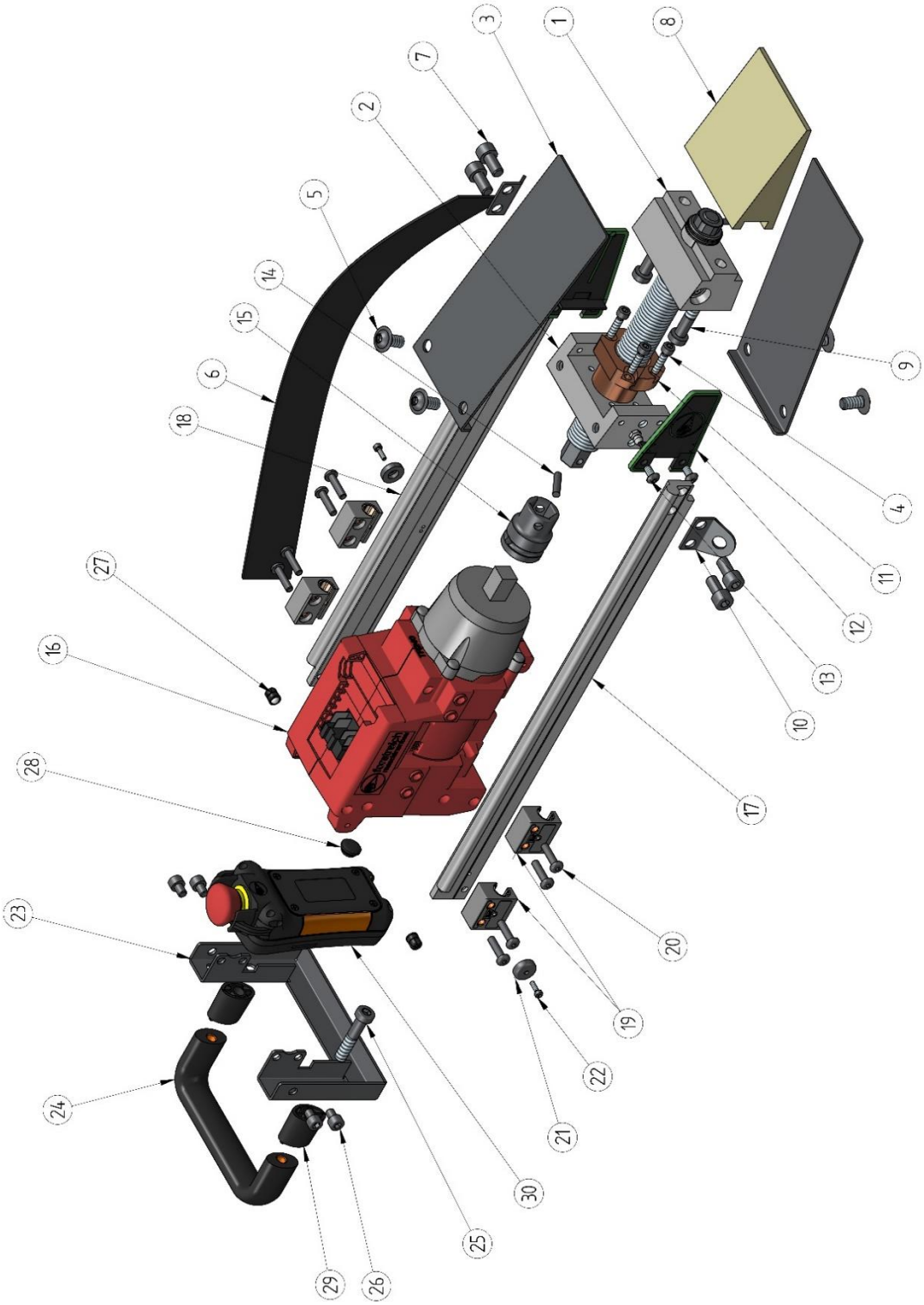

Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300 avec radio-télécommande TRC

forstreich maschinenbau

N°	Désignation	Quantité	Réf.
1	Broche de rechange TR240 (avec palier et cale de pression en alu)	1	002-1020
2	Cale en aluminium TR24-AQ /TR240	1	003-1002
3	Tôle en acier à ressort TR24/TR240	2	003-1006
4	Vis à tête cylindrique M5x20	4	003-1008
5	Vis à tête bombée M8x16 ISO7380F 10.9 zn	4	003-1009
6	Bandoulière	1	008-1015
7	Vis à tête cylindrique M8x16 DIN912 10.9 zn	4	001-1009
8	Cale de pression en plastique TR24-AQ /TR240	1	003-1018
9	Vis à tête cylindrique M8x40 DIN6912 8.8 zn	2	004-1023
10	Attache TR240	2	002-1012
11	Écrou fileté/écrou à bride TR24-AQ/TR240	1	004-1004
12	Plaque de protection latérale 2K	2	003-1015
13	Vis à tête bombée M5x10 ISO7380 10.9 zn	4	008-1029
14	Goupille cylindrique 5x22 DIN7	1	002-1025
15	Douille à choc 1/2“ / SW16	1	004-1006
16	Groupe moteur TR240 complet	1	/
17	Rail de guidage / rail coulissant à droite	1	002-1008
18	Rail de guidage / rail coulissant à gauche	1	002-1007
19	Palier de boîtier en métal	4	008-1006
20	Vis à tête bombée M5x20 DIN7380 8.8 zn	8	008-1033
21	Aimant en pot 16x5	2	002-1011
22	Vis à tête cylindrique M3x10 DIN912 10.9 zn	2	002-1009
23	Étrier en tôle	1	008-1010
24	Poignée	1	008-1005
25	Vis à tête cylindrique M8x40 DIN6912 8.8 zn	2	004-1023
26	Vis à tête cylindrique M6x8 DIN 912 10.9	4	001-1014
27	Pièce de pression à ressort	2	011-1023
28	Embout 1550	1	011-1024
29	Rallonge de poignée	2	011-1022
30	Télécommande TRC	1	011-1000

Coin d’abattage télécommandé TR300

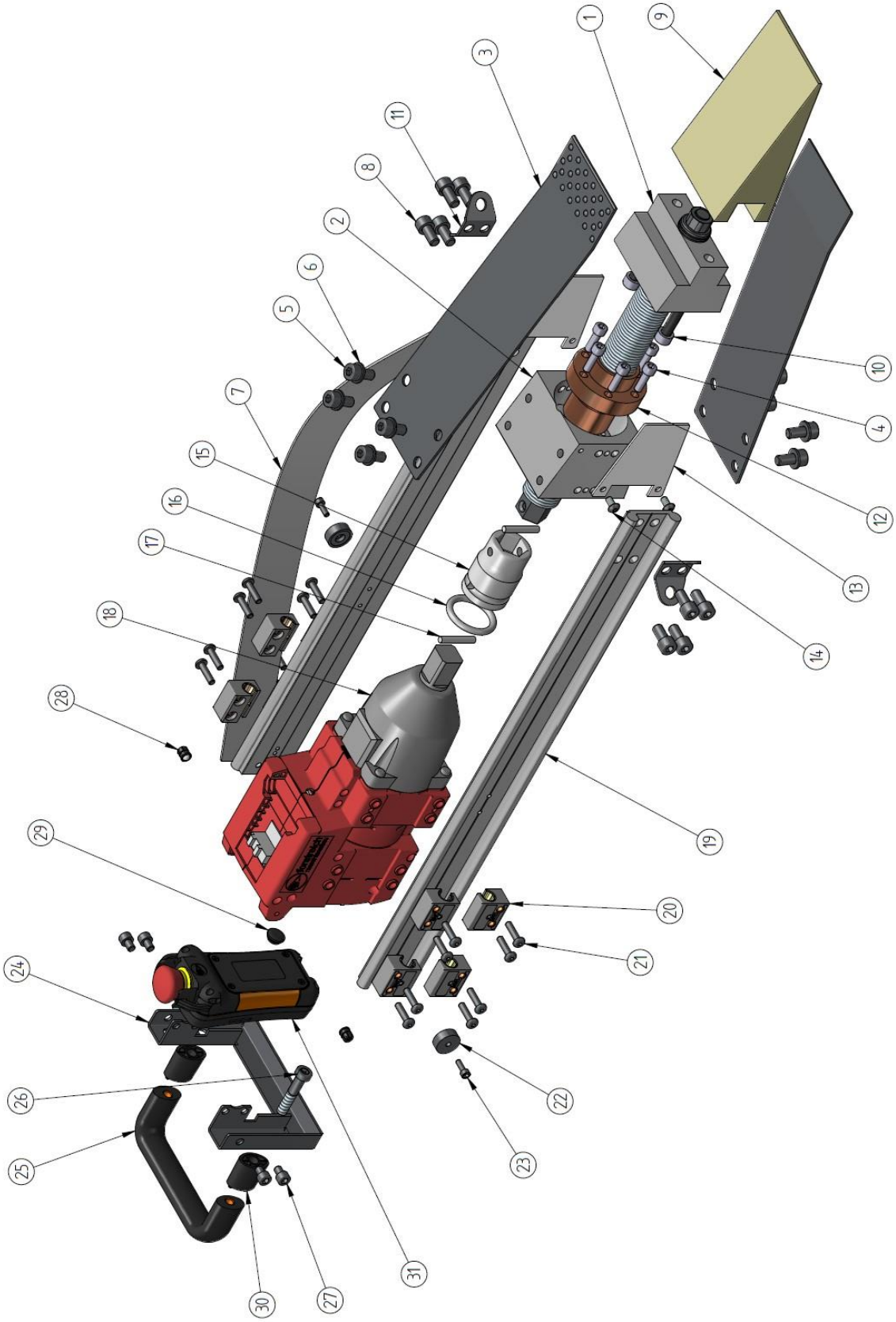

Coin d'abattage télécommandé TR240 / TR300 avec radio-télécommande TRC

forstreich maschinenbau

N°	Désignation	Quantité	Réf.
1	Broche de rechange TR30-AQ/TR300 (avec palier et cale de pression en alu)	1	007-1020
2	Cale en aluminium TR30-AQ/TR300	1	008-1002
3	Tôle en acier à ressort TR30-AQ/TR300	2	001-1006
4	Vis à tête cylindrique M6x25 DIN912 10.9	6	007-1011
5	Vis à tête cylindrique M8x16 DIN912 10.9 zn	8	001-1009
6	Rondelle Ø8,4 DIN125	8	010-1019
7	Bandoulière	1	008-1015
8	Vis à tête cylindrique M8x16 DIN912 10.9 zn	8	001-1009
9	Cale de pression en plastique TR30-AQ/TR300	1	001-1018
10	Vis à tête cylindrique M8x55 DIN912 10.9	2	001-1020
11	Attache	2	008-1012
12	Écrou à bride TR30x3	1	007-1004
13	Plaque PE (plaque de protection latérale) TR300	2	008-1016
14	Vis à tête bombée M5x10 ISO7380 10.9	4	008-1029
15	Douille à choc SW22 3/4“	1	006-1007
16	Circlip	1	006-1008
17	Goupille cylindrique Ø5x32 DIN7	2	008-1025
18	Groupe moteur TR300 complet	1	/
19	Profilé spécial de rail coulissant	2	008-1008
20	Palier de boîtier Drylin WJBMP-01-10 en plastique	8	008-1070
21	Vis à tête bombée M5x20 DIN7380 8.8 zn	16	008-1033
22	Aimant en pot 20x7	2	008-1011
23	Vis à tête cylindrique M4x12 DIN 912 8.8	2	008-1032
24	Étrier en tôle	1	008-1010
25	Poignée	1	008-1005
26	Vis à tête cylindrique M8x40 DIN6912 8.8 zn	2	004-1023
27	Vis à tête cylindrique M6x8 DIN912 10.9	4	001-1014
28	Pièce de pression à ressort	2	011-1023
29	Embout 1550	1	011-1024
30	Rallonge de poignée	2	011-1022
31	Télécommande	1	011-1000

Attention : *En cas de modification ou démontage arbitraire de l'appareil, le bon fonctionnement (à savoir les composants de sécurité) ne peut plus être garanti et cela peut représenter un danger.*
L'appareil doit être retourné pour réparation et ne doit en aucun cas être démonté ou les composants remplacés.

Durée d'utilisation de l'électronique
La durée d'utilisation de l'électronique du système entier est de 20 ans et celle-ci doit être remplacée au plus tard à la fin de cette période.

11 Garantie

Concernant le coin d'abattage télécommandé, nous offrons une garantie de fonctionnement et d'absence de défaut du matériel de 12 mois à compter de la date de livraison. Celle-ci ne s'étend pas aux conséquences d'une usure normale, d'une surcharge, d'une manipulation incorrecte ou du montage de pièces de rechange tierces.

Une demande de garantie peut alors uniquement être soumise lorsque l'appareil nous est présenté pour contrôle à l'état non démonté. Les dommages qui sont dus à des défauts de matériel ou de fabrication, sont éliminés gratuitement par un remplacement ou une réparation.

12 Service après-vente

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions concernant les produits Forstreich :

Forstreich GmbH
Schwarzwaldstr.314
79117 Freiburg
info@forstreich.de
www.forstreich.de
Téléphone : +49 761 69675369

13 Déclaration de conformité CE

Le fabricant : Forstreich GmbH
Gérant : Stefan Reichenbach
Schwarzwaldstraße 314
79117 Freiburg
Tél. : +49 761 69675369

déclare par la présente que le produit suivant :

Désignation du produit : **Coin d'abattage mécanique TR240 / TR300 avec télécommande TRC**
Année de construction : à partir du 09/2022

répond, en cas d'utilisation conforme, aux exigences de base des directives suivantes.	**Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :**
2006/42/CE Directive sur les machines	EN ISO 12100:2010 DIN EN 17067:2019-03 EN 62742:2017 EN ISO 13850:2015 EN ISO 13849-1 (2015) EN ISO 13849-2 (2012) EN60947-5-5 EN 60204-1:2019-06
2011/65 Directive RoHS	DIN EN IEC 63000:2019-05
2014/30/UE Directive CEM	EN 60947-5-1 EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11) EN 14982-1 + 2
2014/35/UE Directive sur les basses tensions	EN 60947-5-1 EN 60947-5-5 EN 62479: 2010 EN 62368-1: 2014/AC: 2015/A11: 2017
2014/53/UE Directive sur les équipements radio	EN 300 220-2 V3.1.1 (2017-02)

Freiburg, 01.09.2022 Stefan Reichenbach

Ville, date Signature

forstreich
maschinenbau

Version 05

Date 11/2023

Sous réserve de modifications techniques